



**Mairie  
d'Arques-la-Bataille**

Seine Maritime

CS 70015

Place Pierre Desceliers  
76880 Arques-la-Bataille

Tél. : 02.35.85.50.26

Fax : 02.35.85.17.95

E-mail : [mairie@ville-arques-la-bataille.fr](mailto:mairie@ville-arques-la-bataille.fr)

Plan canicule

Suivi par Corinne Bellenchombre

Maryline FOURNIER,  
Maire

Arques-la-Bataille, le 01/06/2021

Madame, Monsieur,

toute correspondance  
est à adresser à  
Monsieur le Maire

La circulaire interministérielle relative aux dispositions du plan national canicule, nous charge de tenir un registre des personnes qui souhaitent une intervention (aides, soutien, visites ou secours) en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

**Vous trouverez ci-joint un document à compléter et à nous remettre en mairie, si vous souhaitez une intervention en cas de déclenchement du plan.**

Par ailleurs, je vous rappelle quelques conseils :

- 1/ Eviter la déshydratation en buvant beaucoup (même si on n'a pas soif), en s'habillant légèrement, en humidifiant le visage, la bouche et autres parties du corps à l'aide d'une bombe aérosol ou d'un linge mouillé.
- 2/ Lutter contre la température ambiante en fermant volets et fenêtres.
- 3/ Lutter contre l'élévation de la température corporelle en s'enveloppant dans un drap mouillé, en prenant un bain ou en passant de l'eau fraîche ou de la glace sur ses poignets.

Je vous indique le numéro vert national « canicule info service », mis en place par le ministère de la santé du 10 juin au 31 août : 0 800 06 66 66 de 9 heures à 19 heures du lundi au samedi (appel gratuit depuis un poste fixe).

A noter que les numéros d'urgence à connaître sont les suivants :

- le 15 (SAMU)
- le 18 (Pompiers)
- le 112 (numéro d'urgence unique européen)

Vous souhaitant bonne réception de la présente et dans l'attente de vous rencontrer,

Je vous prie de croire Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments  
dévoués.

*Bien à vous,*

